SENATE SÉNAT

CANADA

RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2019–2020

Comité sénatorial permanent des finances nationales

PREMIER RAPPORT

Président
L'honorable Percy Mockler

Vice-président
L'honorable Joseph A. Day

Décembre 2019

ORDRE DE RENVOI

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénateur Harder, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là ou est ajourné, et que l'application des articles 12-18(1) et 12-18(2) du Règlement soit suspendue à cet égard.

5 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DE RENVOI 1

INTRODUCTION 3

1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA 4

2 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA 6

3 TRANSPORTS CANADA 8

4 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 10

5 ANCIENS COMBATTANTS CANADA 12

6 AFFAIRES MONDIALES CANADA 14

7 SERVICES PARTAGÉS CANADA 15

8 PATRIMOINE CANADIEN 18

ANNEXE – TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ 20

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales (notre comité) joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans les budgets principaux et supplémentaires des dépenses. Il étudie et présente des rapports sur les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles tiennent compte de l'optimisation des ressources, si elles permettent l'atteinte des objectifs du gouvernement et si elles permettent aux parlementaires de faire un suivi des sommes dépensées.

Comme le budget principal des dépenses n'indique pas la totalité des dépenses annuelles, le gouvernement soumet également des budgets supplémentaires des dépenses à l'approbation du Parlement, habituellement à l'automne et à l'hiver.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020* a été déposé au Sénat et renvoyé à notre comité pour étude le 5 décembre 2019. Sur les 126 organismes représentés dans le *Budget principal des dépenses 2019-2020*, 39 présentent des demandes de fonds supplémentaires dans le cadre du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*. Comme l'indique le tableau 1, le budget supplémentaire des dépenses demande l'approbation par le Parlement de dépenses votées supplémentaires de 4,86 milliards de dollars, et prévoit des dépenses législatives supplémentaires de 88 millions de dollars, pour des dépenses budgétaires prévues supplémentaires de 4,93 milliards de dollars au total; il s'agit d'une augmentation de 1,6 % par rapport aux autorisations à ce jour.

Tableau 1 – Autorisations à ce jour et Budget supplémentaire des dépenses 2019-2020 ($)

	Autorisations à ce jour	Budget supplémentaire des dépenses (A)	Changement (%)
Autorisations budgétaires			
Votées	126 476 760 344	4 855 257 827	3,8
Législatives	174 306 344 145	87 994 155	0,1
Total des autorisations budgétaires	*300 783 104 489*	*4 943 251 982*	*1,6*
Autorisations non budgétaires			
Votées	57 103 001	–	–
Législatives	2 097 008 729	–	–
Total des autorisations non budgétaires	*2 154 111 730*	–	–

Source : Tableau produit à l'aide des données obtenues du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*.

Afin d'examiner le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, notre comité a tenu deux réunions et questionné des représentants de huit organisations qui demandent des crédits totalisant près de 3,17 milliards de dollars, soit 65 % de l'ensemble des crédits votés demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses.

Le présent rapport met en lumière les questions abordées au cours de l'examen du budget supplémentaire des dépenses.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les audiences, consultez la transcription des réunions du comité, accessible sur son site Web : https://sencanada.ca/fr/comites/nffn/43-1

1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) appuie le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

1.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, le SCT demande des crédits votés supplémentaires de 526 418 480 $ pour huit postes :

- 466 720 520 $ pour des transferts aux ministères et aux organismes au titre des rajustements salariaux négociés;
- 44 000 000 $ au titre d'une entente d'indemnisations des employés actuels et anciens de l'administration publique centrale à l'égard des préjudices liés au système de paye Phénix;
- 4 892 389 $ pour le projet de solution de gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada;
- 3 923 705 $ pour favoriser une fonction publique saine, diversifiée et inclusive;
- 3 064 847 $ pour le Centre d'innovation en matière de réglementation et le Fonds de capacité;
- 2 819 022 $ pour régler les réclamations qui découlent de l'Entente de règlement du recours collectif White;
- 672 315 $ pour accroître la participation des entreprises inuites au processus d'appel d'offres pour les marchés publics et les possibilités d'affaires dans la région du Nunavut;
- 325 682 $ pour le Programme de soutien au mieux-être des employés.

Il s'agit d'une augmentation de 11,3 % par rapport au total des autorisations votées actuelles du SCT, qui sont de 4 659 730 251 $.

Les dépenses législatives prévues pour le SCT augmentent de 816 087 $ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations totales proposées du SCT, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, sont à ce jour de 5 220 463 131 $.

1.2 Réforme du budget des dépenses

Les représentants du SCT ont indiqué que, dans le cadre d'un projet pilote de deux ans, la présentation du budget principal des dépenses a été reportée au 16 avril pour une meilleure harmonisation avec le budget. Étant donné que la réforme nécessitait des changements au Règlement de la Chambre des communes et que ce projet de changement a pris fin avec la dernière législature, les représentants du SCT on dit qu'une entente entre tous les partis serait nécessaire pour que la réforme se poursuive. Ainsi, le processus budgétaire reprendra sa forme précédente, à savoir que le budget est présenté après le budget principal des dépenses et que les nouvelles dépenses sont annoncées dans les budgets supplémentaires des dépenses.

1.3 Système de paye Phénix

En juin 2019, le gouvernement a annoncé une entente d'indemnisation avec certains agents négociateurs pour les dommages causés par le système de paye Phénix. Le SCT demande 44 millions de dollars à cet égard.

L'un des aspects de cette entente concerne l'attribution d'un congé de cinq jours. Les représentants ont indiqué que les anciens fonctionnaires peuvent demander le paiement de ces cinq jours en argent. À ce jour, ils ont reçu 2 000 demandes de paiement d'anciens fonctionnaires et en ont traité 550.

Deux autres parties de l'entente d'indemnisation n'ont pas encore été mises en œuvre : l'une à l'égard des problèmes financiers graves, assortie d'un seuil de 1 500 $ et l'autre à l'égard des dommages graves.

1.4 Système financier

Le SCT demande 4,8 millions de dollars pour le projet de solution de gestion des finances et du matériel du gouvernement du Canada.

Les représentants ont précisé qu'il s'agit d'un projet pluriannuel visant à faire passer 18 ministères du système logiciel financier FreeBalance à SAP. Le coût total du projet depuis 2015-2016 a été de 138,7 millions de dollars.

2 RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET AFFAIRES DU NORD CANADA

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) gère la relation entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, travaille de concert avec les peuples autochtones afin de développer leur potentiel d'autodétermination et dirige les activités du gouvernement dans le Nord.

2.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, RCAANC demande des crédits votés supplémentaires de 274 134 001 $ pour les 14 postes de dépenses suivants :

- 94 930 018 $ pour le renouvellement de 25 accords de transfert financier conclus avec des gouvernements autochtones autonomes;
- 53 220 900 $ pour la *Convention de règlement relative aux pensionnats indiens*;
- 36 960 000 $ pour faire progresser la réconciliation sur les questions relatives aux droits des Autochtones et aux pêches;
- 34 889 426 $ consacrés à l'évaluation, à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés fédéraux;
- 17 940 328 $ pour le règlement des litiges liés à la rafle des années 1960;
- 17 859 622 $ pour les ententes de financement budgétaire liées aux revendications territoriales globales et aux ententes d'autonomie gouvernementale;
- 8 736 057 $ pour le règlement de revendications particulières;
- 3 661 144 $ pour le projet de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique;
- 1 975 000 $ pour des règlements extrajudiciaires;
- 1 372 859 $ pour des services de soutien interne;
- 1 042 202 $ pour l'initiative Nanilavut;
- 930 800 $ pour appuyer la ratification de l'*Entente sur la gouvernance de la Nation anishinabek*;
- 338 720 $ pour réduire la pollution par le plastique;
- 276 925 $ pour les processus d'évaluation des répercussions et les processus réglementaires.

Ces dépenses, si on y ajoute les transferts, représentent une augmentation de 4,7 % par comparaison aux autorisations votées totales de RCAANC à ce jour, qui se chiffrent à 5 872 897 890 $.

Les dépenses législatives prévues de RCAANC augmentent de 30 032 $ en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées de RCAANC jusqu'à présent, y compris les dépenses votées, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 6 147 061 923 $.

2.2 Accords de transfert financier conclus avec des gouvernements autochtones autonomes

RCAANC demande des crédits votés supplémentaires de 95 millions de dollars pour renouveler 25 accords de transfert financier conclus avec des gouvernements autochtones autonomes. Ces accords financiers, qui sont renouvelés périodiquement, aident les gouvernements autochtones autonomes à

s’acquitter des responsabilités et des obligations énoncées dans leur traité moderne ou dans leur entente sur l’autonomie gouvernementale.

Les représentants de RCAANC ont dit que la méthode de calcul du montant du financement a été élaborée en collaboration avec les partenaires autochtones. Pour en assurer la mise en œuvre, les accords sont transférés au « Secteur de la mise en œuvre », qui se chargera de produire l’information sur les résultats. Les représentants ont aussi dit observer une amélioration des conditions socio-économiques, y compris une réduction du chômage, une augmentation du taux de diplomation secondaire et une amélioration des conditions en matière de santé.

2.3 La création de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Le 15 juillet 2019, une loi visant la dissolution d'Affaires autochtones et du Nord Canada et établissant officiellement les mandats de deux nouveaux ministères, le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC), est entrée en vigueur.

Certains membres ont exprimé des inquiétudes quant à l’efficacité administrative à la suite de la création de RCAANC. Les représentants ont déclaré que, en novembre 2019, l’effectif de RCAANC et de SAC était de 1 959 et de 6 356, respectivement, alors qu’avant la séparation en novembre 2017, l’effectif d’Affaires autochtones et du Nord Canada était de 5 160. Les représentants n’étaient toutefois pas certains du nombre d’employés ajoutés à Services aux Autochtones Canada dans le cadre du transfert de la responsabilité des soins de santé aux Autochtones de Santé Canada à SAC.

3 TRANSPORTS CANADA

Transports Canada promeut la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la responsabilité environnementale des transports aérien, maritime, ferroviaire et routier au Canada, de même que la sécurité du transport des marchandises dangereuses.

3.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, Transports Canada demande des crédits votés supplémentaires de 223 868 210 $ pour 12 postes :

- 165 481 919 $ pour le Programme de véhicules zéro émission;
- 31 500 000 $ pour le réseau de transport écologique et novateur pour répondre aux priorités autochtones en matière de sécurité maritime au sujet du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;
- 10 493 976 $ pour le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire;
- 4 698 068 $ pour le Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière;
- 4 439 465 $ pour le Programme de contributions pour les services de traversier;
- 2 526 045 $ pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires;
- 1 500 000 $ pour protéger l'épaulard résident du Sud;
- 1 102 170 $ pour le Programme de protection des passagers;
- 813 895 $ pour appuyer l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord;
- 550 718 $ pour une *Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits*;
- 528 419 $ pour le Programme de promotion pour l'innovation en matière de transport;
- 233 535 $ pour l'Initiative de transports propres.

En comptant les transferts, il s'agit d'une augmentation de 12,6 % par rapport au total des autorisations votées actuelles de Transports Canada, qui sont de 1 780 588 803 $.

Les dépenses législatives prévues pour Transports Canada augmentent de 234 383 $ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations totales proposées de Transports Canada, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, sont à ce jour de 2 226 675 397 $.

3.2 Programme de véhicules zéro émission

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020, Transports Canada demande des crédits votés supplémentaires de 165 millions de dollars pour le Programme de véhicules zéro émission. Le programme offre un incitatif au point de vente pour l'achat ou la location d'un véhicule zéro émission (VZE) admissible, à savoir 2 500 $ pour les véhicules hybrides électriques rechargeables de plus faible portée et 5 000 $ pour les véhicules électriques à batterie, les véhicules à pile à hydrogène et les véhicules hybrides électriques rechargeables pouvant franchir de longues distances.

Les représentants de Transports Canada ont indiqué qu'ils demandent des fonds supplémentaires en raison d'une demande plus importante que prévu à l'égard de l'incitatif en 2019-2020. Ils ont ajouté que,

depuis le lancement du programme en mai 2019, environ 31 000 demandes ont été traitées et que les ventes annuelles de VZE ont augmenté de 32 % comparativement à l'année dernière.

Les représentants ont précisé que le programme se poursuivra jusqu'à ce que les fonds actuels de 300 millions de dollars soient épuisés, après quoi le gouvernement réévaluera sa stratégie.

En réponse aux préoccupations concernant la viabilité des VZE dans l'Ouest et le Nord du Canada, les représentants ont dit que le gouvernement a aussi des fonds pour la construction de bornes de recharge à l'échelle du Canada. Ayant remarqué l'apparition récente de camionnettes électriques, les représentants ont aussi déclaré qu'ils allaient poursuivre leur évaluation en vue d'ajouter des véhicules aux fins de l'incitatif, afin que le programme soit attrayant pour plus de Canadiens.

De plus, un représentant de Mobilité électrique Canada, un organisme national sans but lucratif, a attesté de l'efficacité du programme de mesures incitatives pour les véhicules électriques et a encouragé le développement du programme.

3.3 Répondre aux priorités autochtones en matière de sécurité maritime au sujet du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain

Transports Canada demande des crédits votés supplémentaires de 31,5 millions de dollars pour le réseau de transport écologique et novateur pour répondre aux priorités autochtones en matière de sécurité maritime au sujet du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain.

Les représentants ont dit que le gouvernement souhaite donner suite aux problèmes soulevés lors des consultations véritables sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, y compris la réduction du bruit sous-marin pour l'épaulard, les programmes de sécurité maritime pour les groupes de l'industrie et l'élaboration collective de la réponse communautaire en cas d'incidents maritimes.

4 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le ministère de la Défense nationale (MDN) défend la souveraineté du Canada, participe à des partenariats de défense et prête main-forte en cas de catastrophe naturelle et d'autres urgences.

4.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, le MDN demande des crédits votés supplémentaires de 427 162 714 $ pour neuf postes :

- 176 929 204 $ pour soutenir et moderniser le parc de véhicules blindés de soutien au combat;
- 94 102 568 $ pour soutenir la rémunération et les avantages sociaux des Forces armées canadiennes;
- 47 759 936 $ pour agrandir l'équipe de la défense;
- 42 084 000 $ pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Mali;
- 27 667 504 $ pour la réfection des jetées A et B – Base des Forces canadiennes Esquimalt;
- 26 426 222 $ pour la phase de définition du projet d'extension des chasseurs Hornet;
- 8 330 134 $ pour le Système d'aéronefs télépilotés;
- 3 198 293 $ pour la phase de définition du projet des navires de combat canadiens;
- 664 853 $ pour améliorer la transition vers la vie civile des membres des Forces armées canadiennes, des anciens combattants et de leurs familles.

En comptant les transferts, il s'agit d'une augmentation de 2,0 %, par rapport au total des autorisations votées actuelles du MDN, qui sont de 20 868 044 657 $.

Les dépenses législatives prévues pour le MDN augmentent de 36 485 870 $ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations totales proposées du MDN, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, sont à ce jour de 22 757 410 780 $.

4.2 Protection, Sécurité, Engagement

Le plan de défense du gouvernement, Protection, Sécurité, Engagement, énonce les dépenses en immobilisations prévues sur 20 ans. Cependant, au cours des quelques dernières années, le MDN a été incapable de dépenser les fonds destinés aux dépenses en immobilisations prévues en raison de retards.

Selon les représentants, les montants qui n'ont pas été dépensés restent à la disposition du MDN. Ils ont indiqué qu'ils pourraient présenter au comité des renseignements plus à jour sur les besoins en matière de financement pour les immobilisations.

4.3 Véhicules blindés légers

En août 2019, le MDN a signé un contrat pour l'achat de 360 véhicules blindés de soutien au combat à un coût total de 2,0 milliards de dollars. Le MDN demande 177 millions de dollars pour ce projet.

Les représentants ont précisé que la valeur totale du projet est de 3 milliards de dollars, ce qui comprend l'infrastructure, les pièces de rechange, la gestion de projet, la formation et d'autres coûts. Ils ont fait savoir que les montants ne sont pas associés à un prêt.

4.4 Élargissement de l'équipe de la défense

Le MDN demande 47 millions de dollars pour agrandir l'équipe de la défense.

Les représentants ont fait observer que le gouvernement prévoit de faire passer la force régulière de 68 000 à 71 500 membres, et la force de réserve, de 28 500 à 30 000 membres. Le secteur de la fonction publique augmentera de 1 150 employés. Cette croissance se fera sur plusieurs années et les fonds couvrent aussi les coûts de formation. L'année dernière, les Forces armées canadiennes ont recruté 10 118 membres et la force régulière compte actuellement 67 600 membres.

5 ANCIENS COMBATTANTS CANADA

Anciens Combattants Canada (ACC) est responsable des soins, du traitement et de la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants ainsi que des soins à leurs survivants ou à leurs personnes à charge. ACC s'acquitte de ses responsabilités au moyen de divers programmes, comme les pensions pour invalidité, les allocations aux anciens combattants, la représentation, les soins de santé et la commémoration.

5.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, ACC demande des crédits votés supplémentaires de 857 444 333 $ pour les quatre postes de dépenses suivants :

- 676 868 100 $ pour des programmes et des services axés sur la demande qui fournissent du soutien aux vétérans admissibles et à leurs familles;
- 100 955 406 $ pour l'entente de règlement du recours collectif Toth;
- 65 100 000 $ pour corriger l'indexation des pensions d'invalidité;
- 14 520 827 $ pour poursuivre la mise en œuvre de l'initiative Pension à vie.

Ces dépenses, si on y ajoute les transferts, représentent une augmentation de 19,5 % par comparaison aux autorisations votées totales d'ACC à ce jour, qui se chiffrent à 4 394 192 468 $.

Les dépenses législatives prévues d'ACC augmentent de 153 080 $ en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées d'ACC à ce jour, y compris les dépenses législatives, les dépenses votées et les transferts, s'élève à 5 290 881 359 $.

5.2 Fonds pour l'augmentation de la demande à l'égard des programmes et des services

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, ACC demande des crédits votés additionnels de 677 millions de dollars pour financer des programmes et des services axés sur la demande qui fournissent du soutien aux vétérans admissibles et à leurs familles. Les fonds demandés serviront à couvrir la hausse des dépenses de certains programmes, une hausse principalement attribuable à l'augmentation du nombre de vétérans qui accèdent à ces services.

Les représentants d'ACC ont fait savoir que, depuis 2015, l'ensemble des demandes en matière d'invalidité a augmenté de 60 %, et de 90 % dans le cas des premières demandes. Ces chiffres englobent les demandeurs qui sont nouveaux au Ministère ou qui reçoivent déjà de l'aide pour d'autres problèmes de santé.

Pour répondre à l'augmentation des demandes, les représentants ont déclaré qu'ACC a mis en place des mesures, comme la simplification et le regroupement des prestations, l'ajout de personnel et la formation de celui-ci, l'intégration des fonctions et la numérisation du processus décisionnel. Au cours des quatre dernières années, ACC a embauché plus de 500 autres travailleurs sociaux, infirmiers, ergothérapeutes et administrateurs pour offrir des services directs aux anciens combattants et à leurs familles. Son programme de numérisation, appelée Mon dossier ACC, compte plus de 100 000 utilisateurs.

Cependant, malgré les efforts, les retards de traitement des demandes restent importants. Selon les représentants, le délai d’attente moyen est actuellement de 39 semaines. Ceux-ci ont fait observer qu’ils travaillent à la rationalisation des processus, y compris en collaboration avec Bibliothèque et Archives, afin d’accélérer l’accès aux dossiers médicaux et de service et d’intégrer les équipes chargées de prendre les décisions. En conséquence, le délai d’attente moyen pour une demande traitée par une équipe intégrée est d’environ 15 semaines.

6 AFFAIRES MONDIALES CANADA

Affaires mondiales Canada (AMC) gère les relations diplomatiques et consulaires, encourage le commerce international et dirige le développement international et l'aide humanitaire[1]. Il assure aussi la gestion des bureaux diplomatiques et consulaires à l'étranger au nom de tous les ministères fédéraux.

6.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, AMC demande des crédits votés supplémentaires de 565 493 354 $ pour les huit postes de dépenses suivants :

- 296 000 000 $ pour aider les pays en développement à faire face aux effets des changements climatiques;
- 175 590 000 $ pour le Mécanisme de décaissement rapide de fonds du compte de crises de l'enveloppe d'aide internationale;
- 56 559 899 $ pour la mise en œuvre du programme d'aide internationale féministe;
- 20 757 713 $ pour la participation du Canada à l'Expo 2020 de Dubaï, aux Émirats arabes unis;
- 11 825 990 $ pour appuyer l'opération Impact dans le cadre de la Stratégie pour le Moyen-Orient;
- 3 280 519 $ pour la Stratégie en matière d'éducation internationale;
- 893 354 $ pour la Stratégie de responsabilité sociale des entreprises, qui vise les sociétés canadiennes présentes à l'étranger;
- 585 879 $ pour la construction du haut-commissariat du Canada à Colombo, au Sri Lanka.

Ces dépenses, si on y ajoute les transferts, représentent une augmentation de 8,7 % par comparaison aux autorisations votées totales d'AMC à ce jour, qui se chiffrent à 6 494 171 593 $.

Les dépenses législatives prévues d'AMC augmentent quant à elles de 1 083 697 $ en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des autorisations proposées d'AMC à ce jour, y compris les dépenses législatives, les dépenses votées et les transferts, s'élève à 7 407 340 019 $.

6.2 Fonds pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques

À l'appui de l'Accord de Paris, en 2015, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il verserait 2,65 milliards de dollars sur cinq ans pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques. Dans le cadre de cet engagement, AMC demande des crédits votés de 296 millions de dollars pour aider les pays en développement à faire face aux effets des changements climatiques.

Les représentants ont fait savoir qu'AMC a travaillé de concert avec ses partenaires, comme les banques multilatérales, pour sélectionner et financer, dans des pays en développement, des initiatives locales qui favoriseront l'atteinte de résultats mesurables en matière de changements climatiques et qui permettront de rembourser le prêt ou les fonds investis. Les représentants ont cité certains projets

---

[1] Le nom officiel du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

actuellement mis en œuvre, y compris un parc de panneaux solaires flottants au Vietnam, une usine de production de noisettes en Indonésie qui utilise des techniques d'adaptation climatique pour réduire l'utilisation de l'eau, ainsi qu'un projet de panneaux solaires de toit au Sri Lanka qui a permis à la chaîne d'approvisionnement agricole de réduire les gaz à effet de serre. Les représentants ont ajouté que l'engagement de 2,65 milliards de dollars du gouvernement prend fin l'année prochaine, et qu'ils sont en bonne voie de dépenser tous les fonds.

6.3 Mécanisme de décaissement rapide de fonds du compte de crises de l'enveloppe d'aide internationale

AMC demande 176 millions de dollars pour le Mécanisme de décaissement rapide de fonds du compte de crises de l'enveloppe d'aide internationale. Cela servirait à compléter les fonds disponibles pour l'aide humanitaire à la suite de crises internationales majeures. AMC se fonde sur les appels annuels lancés par les organisations non gouvernementales internationales pour formuler des recommandations de financement en réponse aux urgences complexes qui surviennent dans le monde entier.

Selon les représentants d'AMC, ces fonds leur permettent de répondre rapidement aux demandes d'aide des Nations Unies et d'autres organismes en cas de crises humanitaires causées par des catastrophes naturelles, comme le typhon Haiyan aux Philippines, et en situation d'instabilité politique, comme c'est le cas au Moyen-Orient. Les représentants ont fait savoir que les demandes de ressources humanitaires augmentent de façon constante, comme dans le cas de la crise des Rohingyas l'année dernière et de la crise des réfugiés au Venezuela. Ils ont ajouté qu'AMC a dépensé 897 millions de dollars en aide humanitaire l'année dernière et qu'il est en voie de dépenser une somme semblable cette année.

7 SERVICES PARTAGÉS CANADA

Services partagés Canada (SPC) est responsable de fournir des services de courriel, de centres de données et de réseaux à des organisations partenaires, de manière regroupée et normalisée. SPC fournit aussi certains services technologiques facultatifs aux organisations fédérales selon le principe du recouvrement des coûts.

7.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, SPC demande des crédits votés supplémentaires de 235 245 618 $ pour trois postes :

- 197 209 503 $ pour les programmes de migration de la charge de travail et d'architecture infonuagique;
- 30 000 000 $ pour les investissements destinés à remplacer l'infrastructure de TI vieillissante;
- 8 036 115 $ pour les systèmes et infrastructures informatiques de la technologie de l'information.

En comptant les transferts, il s'agit d'une augmentation de 12,2 % par rapport au total des autorisations votées actuelles de SPC, qui sont de 1 921 937 014 $.

Les dépenses législatives prévues pour SPC augmentent de 570 173 $ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations totales proposées de SPC, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, sont à ce jour de 2 251 839 157 $.

7.2 Centre de données

SPC demande 197 millions de dollars pour les programmes de migration de la charge de travail et d'architecture infonuagique. Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, ces fonds appuieront la migration de 12 centres de données existants vers des centres de données intégrés.

Les représentants ont précisé qu'il s'agit d'une initiative triennale de 331 millions de dollars, à la fin de laquelle on prévoit que 40 % des applications essentielles à la mission du gouvernement seront hébergées dans le nuage ou dans des centres de données intégrés.

Ils ont dit travailler avec le Bureau du dirigeant principal de l'information et des organismes partenaires au sein de comités de gouvernance afin de déterminer les applications prioritaires en fonction des risques.

Ils ont fait observer que le gouvernement a fermé 230 centres de données et que SPC a ouvert quatre centres de données intégrés. En outre, toute application traitant des données de nature délicate doit être hébergée au Canada.

7.3 Infrastructure de TI vieillissante

SPC demande 30 millions de dollars pour remplacer l'infrastructure de TI vieillissante.

Les représentants ont souligné que ces fonds ont été reportés de l'exercice précédent et qu'ils seraient employés pour mettre à niveau plus de 21 000 serveurs avec la dernière version de Microsoft Windows

et de Microsoft Office 365, ce qui leur permettra de mettre fin à l'Initiative de transformation des services de courriel.

7.4 Centres d'appels

Dans son rapport du printemps 2019, le vérificateur général du Canada a indiqué que les efforts de SPC pour déployer un nouveau système de centres d'appels étaient plus longs que prévu.

Les représentants ont répondu que la nouvelle solution de centres d'appels intégrés a été livrée et que sept des huit centres d'appels prioritaires ont été intégrés au nouveau système. Ils ont ajouté que sur les 213 centres d'appels du gouvernement, 53 profiteraient des fonctions d'un centre d'appels intégré.

8 PATRIMOINE CANADIEN

Patrimoine canadien appuie la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la participation communautaire, les langues et les cultures autochtones, la jeunesse et les sports.

8.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2019-2020*, Patrimoine canadien demande des crédits votés supplémentaires de 63 898 198 $ pour neuf postes :

- 15 000 000 $ pour l'éducation en langue minoritaire au Canada;
- 10 000 000 $ pour appuyer le journalisme local;
- 9 392 999 $ pour appuyer le sport autochtone;
- 7 517 263 $ pour renforcer le multiculturalisme et relever les défis auxquels sont confrontés les Canadiens de race noire;
- 7 500 000 $ pour le Centre Harbourfront;
- 6 383 746 $ pour l'Initiative de modernisation des subventions et des contributions;
- 6 091 565 $ pour une plateforme numérique francophone;
- 1 762 625 $ pour les services de sécurité durant les activités de la fête du Canada;
- 250 000 $ pour Pride Toronto.

En comptant les transferts, il s'agit d'une augmentation de 4,6 % par rapport au total des autorisations votées actuelles de Patrimoine canadien, qui sont de 1 477 283 689 $.

Les dépenses législatives prévues pour Patrimoine canadien augmentent de 152 489 $ en raison des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations totales proposées de Patrimoine canadien, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, sont à ce jour de 1 572 415 734 $.

8.2 Journalisme local

Le budget de 2018 prévoyait des fonds de 50 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer le journalisme local. L'Initiative de journalisme local offrira, aux organisations médiatiques canadiennes admissibles, des fonds afin de produire un journalisme civique pour les communautés mal desservies. Patrimoine canadien demande 10 millions de dollars aux fins de cette initiative.

Les représentants ont précisé que ces fonds s'ajoutent aux 595 millions de dollars pour les mesures fiscales annoncées dans le Budget de 2019, mais ils n'ont pas donné de détails sur ces mesures.

Ils ont ajouté que, pour assurer l'indépendance des médias, le programme sera mis en œuvre par des organisations indépendantes. Si ces organisations ont publié des appels de propositions, les fonds n'ont pas encore été attribués aux organisations médiatiques. Ils ont affirmé que les fonds seraient distribués avant la fin de l'exercice.

8.3 Langues minoritaires

En septembre 2019, le gouvernement fédéral a annoncé un *Protocole d'entente avec les provinces et les territoires pour soutenir l'enseignement dans la langue officielle de la minorité et de la langue seconde*. Dans le cadre de ce protocole, qui établit les bases pour des ententes bilatérales, le gouvernement fédéral investirait 1 milliard de dollars sur quatre ans, y compris 60 millions de dollars prévus au budget de 2019. Patrimoine canadien demande 15 millions de dollars pour l'éducation en langue minoritaire au Canada.

Les représentants ont dit que les ententes comporteraient des dispositions de reddition de comptes. Ils se sont engagés à présenter des renseignements sur l'attribution des fonds aux provinces et aux territoires.

8.4 Sport autochtone

Dans le cadre de l'Initiative de sport autochtone, Patrimoine canadien offre des fonds aux organismes sportifs, aux gouvernements, aux communautés et aux organisations autochtones. Patrimoine canadien demande 9,4 millions de dollars pour cette initiative.

Les représentants ont fait savoir que le programme visait le développement social et qu'ils présenteraient des renseignements sur l'infrastructure sportive qui en profiterait.

ANNEXE – TÉMOINS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Affaires Mondiale Canada

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances
Shirley Carruthers, directrice générale, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières
(09-12-2019)

Anciens Combattants Canada

Général (à la retraite) W. J. Natynczyk, sous-ministre
Sara Lantz, sous-ministre adjointe par intérim, Direction générale du dirigeant principal des finances et des services ministériels
Rick Christopher, sous-ministre adjoint par intérim, Prestation des services
(09-12-2019)

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes

Cheri Crosby, sous-ministre adjointe (Finances) et dirigeante principale des finances
Troy Crosby, sous-ministre adjoint (Matériel)
Lieutenant-général Jean-Marc Lanthier, Vice-chef d'état-major de la défense-
(09-12-2019)

Mobilité électrique Canada

Travis Allan, président, Comité des relations gouvernementales nationales
(09-12-2019)

Patrimoine Canada

Jean-Stéphen Piché, sous-ministre adjoint principal, Secteur des affaires culturelles
Éric Doiron, dirigeant principal des finances et directeur général, Direction générale de la gestion financière
(09-12-2019)

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Annie Boudreau, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution
Martin Reiher, sous-ministre adjoint, Secteur de résolution et affaires individuelles
(09-12-2019)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances
Glenn Purves, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses
Darryl Sprecher, directeur principal, Stratégies et prévisions des dépenses
(09-12-2019)

Services partagés Canada

Denis Bombardier, sous-ministre adjoint principal, dirigeant principal des finances
Louis-Paul Normand, sous-ministre adjoint principal, Gestion et exécution des projets
Dinesh Mohan, directeur général, Services infonuagiques, Direction générale du dirigeant principal de la technologie
(09-12-2019)

Transports Canada

Ryan Pilgrim, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Services généraux
Anuradha Marisetti, sous-ministre adjointe, Programmes
(09-12-2019)